

BTS ÉDITION

E 4. INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'ÉDITION

SESSION 2008

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

Matériel autorisé :

Calculatrice conformément à la circulaire N°99-186 du 16/11/1999.

Document à rendre avec la copie :

Annexe A : Tableau page 5/14.

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 14 pages, numérotées de 1/14 à 14/14.**

BTS ÉDITION		Session 2008
Informatique appliquée à l'édition	EDINFO	Page : 1/14

Un éditeur confie la mise en page d'une revue de 160 pages à un maquettiste. Cette revue est imprimée en quadrichromie sur papier offset 120g en trame 133 lpi sur machine feuille. Il a été demandé au maquettiste de réaliser la mise en pages sous XPress.

En tant que technicien de fabrication vous avez pour tâche :

- de préparer le texte à envoyer au maquettiste,
- de rentrer quelques légendes manquantes,
- d'examiner les éléments remis et de corriger, quand c'est possible, les éléments défectueux.

Pour ce travail, l'éditeur a remis au maquettiste :

- un gabarit de mise en pages de la revue,
- le protocole de composition,
- le texte,
- des illustrations scannées,
- le chemin de fer de l'ouvrage.

Le maquettiste doit remettre le document de mise en page de la revue et les éléments nécessaires pour réaliser ultérieurement le PDF pour l'imprimeur.

NB : il ne vous est pas de demander de réaliser ce PDF.

Travail à effectuer :

L'épreuve consiste à préparer le texte dans Word, à compléter le document XPress, à corriger les éléments défectueux et à signaler les erreurs que vous aurez pu relever sur certains des éléments fournis sur le CD. Les questions qui suivent sont là pour vous guider dans ce travail.

I. Préparer dans Word le texte d'un autre chapitre (« Trianon/Pavillon frais ») en utilisant des feuilles de style.

Vous justifierez les noms de feuille de style choisis.

Vous n'avez pas à corriger le texte que ce soit en typo, en orthographe ou en grammaire.

II. Erreurs relevées :

2.1 Dans le fichier XPress lui-même, examinez les polices, les couleurs, les préférences, les C&J, le texte placé, les feuilles de style et notez les erreurs que vous aurez relevées.

NB : Vous ne devez pas modifier la mise en pages existante, vous vous contenterez de relever les erreurs sans les corriger dans le document XPress.

BTS ÉDITION		Session 2008
Informatique appliquée à l'édition	EDINFO	Page : 2/14

2.2 Après avoir précisé et justifié par écrit la résolution nécessaire, le mode colorimétrique et les formats de fichier image ne présentant aucun risque qualitatif ou technique pour ce type de travail, vous vérifierez les images du document en précisant pour chacune si :

- elles sont présentes et à jour,
- elles sont dans la bonne résolution (vous tiendrez compte des redimensionnements éventuels),
- elles sont dans le bon mode colorimétrique,
- elles sont enregistrées dans un format de fichier correct pour le CTP.

Les éléments de réponse sont à reporter sur le tableau de l'annexe A fournie en page 5/14 (à rendre avec la copie).

2.3 Le maquettiste a-t-il remis l'ensemble des éléments demandés ?
Justifiez votre réponse.

III. Travail dans XPress.

La mise en pages étant incomplète, vous mettrez en place les légendes manquantes en respectant les indications de placement figurant dans le fichier Word des légendes.

NB : Tous les éléments informatiques (fichiers texte, fichier XPress du maquettiste, fichiers images et fichiers de polices) sont fournis sur le CD qui vous a été remis.

Vous regrouperez vos fichiers (texte préparé dans Word et mise en pages sous XPress) dans un dossier nommé avec votre numéro. Ce dossier sera placé sur le bureau du poste informatique où vous composez.

Évaluation de votre travail et barème :

- Préparation du texte : 5 points
- Erreurs relevées : 10 points
- Travail Xpress : 5 points

TOTAL sur 20 points

BTS ÉDITION		Session 2008
Informatique appliquée à l'édition	EDINFO	Page : 3/14

**Musée national
du Château de Versailles
et des Trianons**
Acquisitions et enrichissements
de l'année 2004

Service des Collections

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



10

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



11

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



12

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



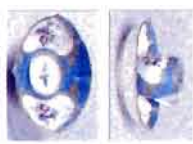
13

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



14

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



15

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



16

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.



17

Le Musée national du Château de Versailles et des Trianons a acquis et enrichi ses collections de l'année 2004. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée. Les acquisitions ont été effectuées dans le cadre de la loi de finances pour 2004, qui a prévu un budget de 10 millions d'euros pour le Musée.

DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE

Académie : _____ Session : _____

Examen ou concours : _____ Série* : _____

Spécialité/Option : _____ Repère de l'épreuve : _____

Épreuve/sous-épreuve : _____

NOM : _____
(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ N° du candidat

Né(e) le : _____

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

Examen ou concours : _____ Série* : _____

Spécialité/Option : _____

Repère de l'épreuve : _____

Épreuve/sous-épreuve : _____
(Préciser, suivi s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Annexe A - Tableau de vérification des fichiers image (à rendre avec la copie)

Analyse des fichiers Images de l'ouvrage Versalla

Linéature de la trame	
-----------------------	--

Résolution nécessaire	
Couleur	
Simili	
Trait	

Valeur à calculer pour chacune des images du document
(non données pour l'exemple...)

Numéro page	Informations fichier						Vérif résolution			Validations images		
	Nom du fichier	Présente	Type image	Mode	Résolution fichier	Type fichier	Résolution nécessaire	Homothétie	Résol réelle	Validation résolution	Validation mode colorimétrique	validation type fichier
Couv	VersailleCour.tif	Non	Couleur	RVB	96 dpi	TIF	↓	72%	↓	Insuffisant	A séparer	OK

Texte des légendes

Page 6 en tête de l'image du haut

Fig. 1, 1 bis :

Table de BVRB pour le Cabinet de retraite de la Dauphine Marie-Thérèse-Raphaëlle d'Espagne à Versailles.

Photo RMN.

Page 7 sous l'image du bas

Fig. 2 et 2 bis :

Terrine du service bleu céleste de Louis XV.

Photo RMN - Gérard Blot.

Page 8 en haut

Fig. 3 et 3 bis :

Moutardier et son plateau du service bleu céleste de Louis XV.

Photo RMN - Gérard Blot.

Page 8 en bas

Fig. 4, 4 bis, 4 ter :

Cabaret en porcelaine de Paris, décor : pertraits de la famille royale sous Louis XVI.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 9 au-dessus de l'image en haut à gauche

Fig 5 :

« Sermons de Bourdaloue », 4 volumes aux armes de Madame Victoire.

Photo RMN - Gérard Blot.

Page 9 sous l'image du haut à droite

Fig 6 :

« L'Histoire de Philippe Auguste », 2 volumes aux armes de Madame Victoire.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 9 en pied de l'image à droite

Fig 7 :

Cérémonie du mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne dans la chapelle du Château de Versailles.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 10 au-dessus de l'image en haut à droite

Fig. 7 bis : Décoration du bal paré donné par le Roi à l'occasion du mariage du Dauphin.

Photo RMN - Gérard Blot

BTS ÉDITION		Session 2008
Informatique appliquée à l'édition	EDINFO	Page : 6/14

Page 10 sous l'image de gauche

Fig. 7 ter :

Bal masqué donné par le Roi dans la Grande Galerie à l'occasion du mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 10 en pied à gauche de l'image du bas

Fig. 8 :

Jacob Desmalter : 4 chaises destinées au Salon des Glaces du Grand Trianon pour Madame mère.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 11 en haut

Fig. 9 :

Malle de voyage marquée : « chambre de la Reine n°8. »

Photo RMN - Gérard Blot

Page 11 en bas

Fig. 10 et 10 bis :

Bassine en cuivre provenant des cuisines du Grand Trianon.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 12 en haut

Fig. 11 et 11 bis : Bureau - secrétaire à abattant avec son gradin amovible.

Photo RMN - Gérard Blot

Page 13 en haut à gauche

Fig. 12, 12 bis et 12 ter : Table à entretroise vers 1680 (détails du dessus et de l'entretroise).

Photo RMN - Gérard Blot

Page 13 en tête de l'image du bas

Fig. 13 :

Fauteuil de représentation en bois doré.

Photo RMN - Gérard Blot

BTS ÉDITION		Session 2008
Informatique appliquée à l'édition	EDINFO	Page : 7/14

Copie du texte à préparer

Trianon

Le Pavillon frais en son jardin

par Annick Heitzmann

Chargée de recherches au Centre de recherche du château de Versailles

La parcelle du domaine de Trianon qui porte actuellement le nom de « Jardin français » fut aménagée par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle. En 1749, en effet, inspiré par Mme de Pompadour, il fit établir une ménagerie à cet endroit, choisi pour sa proximité du château de Trianon, dans lequel il se plaisait à séjourner. Très différente de celle de Versailles, la nouvelle ménagerie ne devait abriter que des vaches, des poules et des moutons. Un jardin, liant l'agrément et l'utilité, fut ajouté à cet établissement. Ange-Jacques Gabriel, architecte de ces aménagements, centra ce jardin sur un pavillon destiné au jeu, à la collation ou au concert (devenu par la suite Pavillon français).

Dès 1751, ce jardin fut agrandi au sud-est d'une bande de terrain située le long de l'avenue menant du bras sud du Grand Canal à l'avenue de Saint-Antoine. Sur ce terrain, plusieurs aménagements furent successivement réalisés : du côté du Trianon, un jardin clos de murs qui dépendait du corps de garde des officiers des gardes du corps ; au centre, un pavillon intégré dans un jardin ; ensuite, une volière pour les pigeons flanquée de deux poulaillers pour les poules communes, édifiée en juillet 1752 au droit des poulaillers des « belles Poules » ; et enfin, une figuerie et le « jardin des couches ». Le nouveau pavillon, qualifié de « Pavillon frais », de « Pavillon des fraîcheurs » ou encore de « Pavillon de treillage », en référence à sa décoration, devait servir de salle à manger, pour consommer sans doute les produits des potagers et de la laiterie, intégrés à la ménagerie et à son jardin. Cependant, il a très vite été qualifié de « salon ».

Gabriel dressa, en septembre 1751, un devis pour cette réalisation, illustré de deux plans (fig. 1 et 2). Mais le projet du Salon frais et de son petit jardin connut des améliorations au mois de décembre. Les plans et les élévations qui peuvent être datés de ce mois-là montrent des hésitations quant à la disposition des arcades entourant le jardin (fig. 3), la maturation du dessin de ses parterres (fig. 3 à 5) ou l'aspect de la façade du pavillon (fig. 6 à 8).

Le pavillon

Le pavillon fut mis en chantier dès avant la finalisation des projets d'aménagement de son environnement, puisque l'entreprise de maçonnerie, dirigée par les frères Thévenin, en acheva les combles dès 1751. Le bâtiment s'appuyait sur des fondations composées de trois berceaux en plein cintre destinées à le garantir de l'humidité. Les murs furent construits en moellons de meulière provenant de Satory, avec une assise en pierre dure d'Arcueil, tandis que la pierre de liais# de La Chaussée était utilisée pour les parties plus sollicitées comme les marches, ou exposées à l'eau comme les bassins. En acrotère, les balustrades en pierre furent posées en octobre 1752 et fixées par vingt-quatre crampons de fer scellés au plomb par le serrurier

Gamain. En novembre, quatorze grandes corbeilles en bois furent fixées sur ces balustrades par des tiges de fer. Elles étaient composées d'un piédouche et remplies de « feuilles, fleurons et fruits de différentes espèces » (fig. 9-9). Elles faisaient partie du décor de treillage fourni par Langelin pour recouvrir les trois façades apparentes du pavillon (fig. 9).

Le bâtiment fut clos en juillet 1752 avec la pose des vitrages par Mme Chaufour, à qui ils furent délivrés par la Manufacture royale des glaces. Ces vitrages étaient composés de cent cinquante carreaux de dimensions différentes : 51,4 cm sur 37,9 cm pour les battants de portes-croisées#, 35,2 cm sur 28,4 cm pour les croisées et 40,6 cm sur 37,9 cm pour les cintres. En effet, le pavillon était largement ouvert sur le jardin par trois portes et deux fenêtres. La façade principale était percée d'une porte-croisée# encadrée de deux croisées et les murs latéraux de deux portes donnant sur deux allées encadrées d'arcades de treillage. Les trois portes étaient surmontées d'impostes en éventail. Portes et fenêtres étaient équipées de « guichets », c'est-à-dire de volets intérieurs.

À l'intérieur du pavillon, il n'y avait qu'une seule pièce, de 61,20 m² de superficie. Ses murs étaient recouverts de lambris en chêne mouluré (fig. 11 à 13), œuvre du menuisier Guesnon, sculptés par Verberck et peints, en 1753, en vert et en blanc. Deux panneaux en existent encore, exposés au Pavillon français (fig. 14). Les bordures des glaces furent peintes et vernies dans les mêmes tons, en août de la même année, et le plafond mis en blanc. Le 30 mai 1752, fut livrée une cheminée en marbre du Languedoc, cintrée sur les angles, qui avait été retirée du magasin de la rue Louis-le-Grand. C'est sans doute pour pourvoir à son alimentation en bois que trois ans plus tard, en 1755, Guesnon fournit un coffre qui fut posé à proximité du pavillon.

Trois panneaux de glaces ornaient la pièce : l'un au-dessus de la cheminée et les deux autres de part et d'autre, dans des renforcements pratiqués dans les murs latéraux. Ils furent commandés le 1^{er} mai 1753 et délivrés par la manufacture à Mme Chaufour. Ils étaient composés chacun de trois glaces, celle du haut étant cintrée. Les deux panneaux situés dans les murs latéraux constituaient de fausses fenêtres. Enfin, en 1754, un tapis fut commandé à la Savonnerie (fig. 15). Tout en camaïeu vert, pour s'harmoniser aux lambris, aux treillages et aux feuillages, son dessin avait été exécuté par Chevillon (fig. 16). Il fut livré en 1760 et payé en 1764. Il recouvrait, presque entièrement, le carrelage de marbre blanc et noir.

La pièce était éclairée par une grande lanterne semblable à celle du salon du Pavillon français, à verres cintrés et montants dorés garnis de fleurs émaillées, et par une paire de bras à trois branches avec des bobèches en forme de lis. En 1776, le salon contenait deux canapés recouverts de perse à fond blanc et vert avec des bois peints en blanc à moulures dorées, deux fauteuils d'encoignure et dix-huit chaises assortis. Cinq rideaux en gros de tours blanc pendaient devant les fenêtres.

Le portique²

En avant du pavillon, son petit jardin formait un rectangle délimité par des alignements d'arcades de treillage. Le grand côté du rectangle, adossé au mur longeant l'avenue extérieure, était centré sur le pavillon. De part et d'autre du bâtiment, les arcades avaient été doublées en profondeur pour former deux allées, en arrière desquelles se trouvait un écran de charmille. En l'an VII (1799), ces allées sont décrites comme étant couvertes, mais rien n'atteste cette assertion : ni le devis pour les armatures en fer, ni le mémoire de treillage. En face de ces allées, le côté opposé était interrompu pour ménager un accès dans le petit jardin. Cette ouverture était de la même largeur que le bâtiment, ce qui permettait de le voir de l'extérieur et notamment du Pavillon français.

Le portique se composait d'arcades supportées par des structures en fer de 3,41 m de haut sur 2,35 m de large, avec un arc surbaissé de 1,26 m de flèche (fig. 10). Elles étaient recouvertes d'un treillage à petite maille, qui se poursuivait sur trois des faces du pavillon. La transition entre celui-ci et les arcades qui le jouxtaient se faisait par quatre grosses consoles (fig. 9-4). Les structures métalliques furent achevées par le serrurier Gamain le jeune, en juillet 1752, et le treillage, œuvre de Langelin, commencé à la même époque (fig. 10 et 9). Les dernières corbeilles furent posées à la fin de juillet 1753. Treillage et corbeilles furent ensuite peints en vert, ce qui fut achevé au début d'août.

L'entrée du jardin était encadrée par deux gros piliers carrés, ornés chacun de trois grands panneaux en losanges entourés d'une bordure à grand cadre et d'un encadrement alternant les grands et les petits ronds. Ils étaient surmontés d'un entablement en treillage supportant deux grosses corbeilles « ornées de festons et guirlandes de fleurs ». Une petite console s'appuyait au chapiteau de chacun des piliers pour assurer leur liaison avec l'arcade voisine (fig. 9-11)

Les pilastres séparant les arcades mesuraient, en plan, 70,4 cm sur 48,7 cm. Ils étaient décorés en leur centre d'un panneau en losanges entouré d'une bordure à grand cadre. Les pilastres dissimulaient les troncs de tilleuls, dont seul émergeait le feuillage taillé en boule. D'après l'un des plans préparatoires (fig. 3), il y avait un arbre dans chaque pilastre, même dans les pilastres d'angle et dans ceux, en arrière des allées, qui n'étaient pas visibles du jardin. Cependant, le *Cicérone de Versailles* n'en compte que quarante en 1804. Entre les pilastres, il y avait cinquante-quatre arcades : sept de part et d'autre de chacune des allées, une pour la niche à l'extrémité de chacune d'elles, cinq sur chaque petit côté du portique et sept sur chaque demi-côté en face des allées. Ces arcades étaient ornées d'archivoltes, d'impostes et d'agrafes, sur les deux faces pour celles qui étaient visibles des deux côtés, c'est-à-dire pour les vingt-six qui n'étaient pas proches d'un mur. Cinquante-quatre « vases en corbeilles », du même modèle que ceux ornant l'acrotère du pavillon, mais plus petits, sommaient les agrafes (fig. 9-10). Tous ces ornements ont été apportés de Paris sur des brancards.

Le projet de 1751 ne prévoyait pas de garnir les arcades d'orangers : ils n'apparaissent ni dans le devis de Gabriel, ni sur les élévations de 1751 (fig. 6 à 8). Mais, en mai 1753, Louis XV décida d'y placer cinquante-deux orangers. Sur la présentation que lui fit, au début du mois, le contrôleur Lécuyer, le roi choisit un modèle d'oranger peu courant : 11 pieds (3,57 m) de haut, caisse et tête comprises, avec une petite tête et une tige mince. Leur collecte posa quelques difficultés. Le nombre de cinquante-deux étonne, car il implique qu'il était prévu de placer un oranger dans toutes les arcades sauf celles encadrant les niches, disposition qui aurait gêné la communication entre les allées et le jardin, et n'aurait pas laissé de place pour des bancs. Mais le 19 du même mois, cette quantité est réduite à quarante, soit qu'une partie en ait déjà été trouvée soit qu'on ait finalement préféré laisser libres un certain nombre d'arcades. Louis XV en choisit lui-même six à La Muette, il s'en trouva vingt-cinq à la pépinière du Roule et les autres furent prélevés dans le jardin du château de Versailles. Le jardinier Belleville alla les chercher, dans ces trois endroits, en juin 1753. Cependant, ils ne convinrent sans doute pas, car quarante orangers furent encore envoyés par voie fluviale de Compiègne pour Trianon, en septembre 1753. Les orangers mis en place au mois de juin furent renvoyés au Roule et à La Muette. Les orangers étaient rentrés chaque automne dans les serres et sortis chaque printemps par le fermier Clery qui, outre la fourniture du fumier, louait des chevaux pour ce travail.

Chacune des deux allées encadrant le pavillon était terminée par une niche de treillage, dans laquelle Louis XV souhaita, en juin 1756, faire placer une statue (fig. 17). Deux statues représentant *La Maladie* et *La Santé* (fig. 18) furent donc tirées de la salle des Antiques.

Destinées à l'origine à orner un tombeau, elles étaient alors attribuées à Anguier, mais sont actuellement attribuées à David Bourderelle. En revanche, il ne fut pas trouvé de piédestaux disponibles et les sculptures furent placées sur des piédestaux de plâtre, en attendant la confection de piédestaux revêtus de marbre blanc.

Un petit cabinet d'aisances, camouflé par du treillage à grandes mailles, fut construit de l'autre côté du mur de clôture, dans le jardin des officiers, mais son accès se faisait par une arcade du portique (fig. 3). Sur les projets de septembre 1751 (fig. 1), il devait donner dans l'allée menant au pavillon, mais quand les niches furent décidées, sur les projets de décembre, le cabinet fut déplacé du côté du grand jardin.

Les bassins

Le portique encadrait un jardinet centré sur deux petits bassins ovales, dans lesquels Louis XV souhaitait mettre des petits poissons rouges³. Dans son projet de septembre, Gabriel avait prévu des bassins oblongs situés au centre d'un cadre de plates-bandes de fleurs (fig. 1 et 2). Ils devaient être construits en corroi# de glaise, avoir une profondeur de 81,2 cm, de manière à contenir 65 centimètres d'eau. Leur fond devait être « pavé avec [des] petits pavés de démolition de trois à quatre pouces en cailloux et mortier de chaux et ciment posés sur une forme de sable ». La dernière assise du mur de douve (le mur intérieur du bassin, séparant l'eau du corroi) devait être posée en contrebas du sol pour être recouverte d'une plate-bande de gazon. Mais cette disposition ne fut pas retenue et fut transformée dans le dernier projet. L'état des bassins finalement réalisés – au printemps de 1752 pour les bassins eux-mêmes, plus tard pour les margelles – est documenté par plusieurs documents :

le plan-projet coté de décembre 1751 (fig. 5) ;

un ordre de décembre 1753 pour la livraison de marbre (du Languedoc comme la cheminée du pavillon) pour la confection des margelles ;

un dessin de bassin ovale conservé aux Archives nationales (fig. 19) ;

deux attachements de terrasse par Richard pour la restauration du corroi de glaise de l'un des bassins en 1783 (fig. 20) et 1784 ;

deux états des lieux révolutionnaires, notamment celui de l'an VII (1799) ;

un devis non réalisé de 1806 pour la restauration du bassin « côté du levant », probablement celui qui n'avait pas été restauré en 1783.

Les renseignements que fournissent ces documents ne sont pas toujours concordants. D'après le plan de 1751, les deux bassins étaient symétriques et avaient la forme de deux ellipses ayant un grand axe de 4,55 m et un petit de 3,57 m. D'après l'ordre de livraison, il fut délivré par le magasin des marbres au marbrier Trouard; seize « tablettes de marbre cintrées de Languedoc » : huit de 2,03 m sur 56,8 cm et huit de 1,76 m sur 43,3 cm. D'après le dessin des Archives nationales, l'ellipse était beaucoup plus grande : 7,80 m de grand axe et 5,85 m de petit.

En 1783, les parois verticales du corroi de glaise de l'un des deux bassins furent refaites, y compris un rehaut de 4° (10,8 cm) qui recouvrait le contre-mur (le mur extérieur du bassin, séparant le corroi de la terre), sans doute pour le protéger des infiltrations. Il n'a pas été trouvé d'autre mémoire de cette restauration, mais l'intervention des marbriers est attestée, car elle endommagea les glaises et le corroi dut être repris l'année suivante. Il y eut cette fois une reprise du fond du bassin où la glaise avait 48,7 cm d'épaisseur. En l'absence du mémoire de maçonnerie, il faut se contenter pour les murs des indications données par l'attachement figuré

de Richard, soit deux murs de 16,2 cm d'épaisseur et d'une hauteur approximative de 1,62 m pour le contre-mur (d'après la hauteur du corroi) et de 1,24 m pour le mur intérieur (hauteur du corroi, plus le rehaut et moins l'épaisseur du fond de glaise).

L'état des lieux de l'an VII₇ décrit deux bassins différents : l'un ayant un « sol carrelé de petit pavé de grès et pierre à fusil avec dessin » et l'autre un sol recouvert de plomb avec une tigelette « revêtue de roseaux recourbés en plomb ». Bien que l'état des lieux de l'an IV décrive deux bassins identiques « en petit pavé à compartiment », il est peu probable que le coffrage de plomb ait été posé entre ces deux dates. Il date donc sans doute de 1783 ou 1784, bien que la fourniture de ce coffrage et des roseaux n'apparaisse pas dans les mémoires du plombier⁴.

Le devis de 1806, parle de refaire à neuf un bassin de grand axe intérieur de 4,55 m et de 3,60 m de petit axe. Le mur de douve aurait été refait en pierre neuve sur 14,33 m de pourtour, 48 centimètres d'épaisseur et 60 centimètres de hauteur. Le pavage aurait compris 1/6^e de pavé neuf « refendu en deux à chaux et ciment ». Le nouveau corroi de glaise aurait eu un fond de 48 centimètres d'épaisseur et un pourtour de 65 centimètres d'épaisseur et 1 mètre de hauteur. Le contre-mur est complètement ignoré. Le tuyau de plomb pour le jet, de 2 mètres de long et de 54 centimètres de diamètre pour 1 centimètre d'épaisseur, devait être « raccommoqué ». Les margelles des deux bassins devaient être déposées et rescellées# en place.

L'on constate que les dimensions du bassin décrit en 1806₇ sont exactement les mêmes que celles des bassins dessinés sur le projet de 1751, et c'était la politique générale, au début du XIX^e siècle, de restaurer les choses en l'état. Cependant, le bassin décrit en 1783 est sensiblement différent : plus grand et près de deux fois plus profond, avec des murs beaucoup plus étroits. Diverge aussi le dessin de bassin isolé, encore plus grand. Or, il est exclu que les deux bassins aient été différents : trop de documents témoignent de leur similitude. La différence des tablettes livrées en 1753 provient de la différence de courbure entre le centre et les extrémités des bassins : les tablettes les plus larges étaient destinées aux endroits où la courbure était la plus marquée. En additionnant la longueur de quatre tablettes larges et de quatre tablettes étroites, l'on obtient des margelles ayant une périmétrie extérieure de 15,16 m, ce qui correspond assez bien au périmètre médian de 14,33 m donné en 1806 pour le mur sous-jacent⁵. En revanche, la largeur de ce mur ne peut avoir été qu'inférieure aux 43,3 cm donnés pour les plus étroites des tablettes de 1753, puisque cette largeur devait être réduite par la courbure. Les 15° (41 centimètres) donnés par le plan des Archives nationales pourraient être retenus, si l'on n'était tenté d'écarter ce document comme trop divergent⁶. Mais aucune autre largeur de mur de douve (16,2 cm en 1783 et 48 centimètres en 1806) n'est satisfaisante. De même, la profondeur des bassins ne peut être déduite des deux documents qui la mentionnent. Le fait que le devis de 1806 oublie le contre-mur et parle d'une paroi de glaise épaisse de 65 centimètres peut s'expliquer par l'hypothèse que son auteur n'a pas remarqué qu'une surépaisseur de glaise masquait ce mur. Cela confirmerait son épaisseur de 6° (16,2 cm) donnée en 1783.

Les divergences notées dans l'attachement de Richard sont particulièrement troublantes puisqu'il y est explicitement dit que les glaises décrites étaient en place. Aucun mémoire de maçonnerie ne vient confirmer les dimensions données ; peut-être son absence signifie-t-elle que les murs n'ont pas été reconstruits et, de fait, le terrassier précise que le peu de largeur (entre les deux murs) a rendu difficile la fouille des glaises. Cependant, outre la marbrerie et le façonnage du coffrage, il y eut sans doute aussi une transformation des jets d'eau. En effet, les seuls plans isolés que nous possédons de ces bassins (fig. 19 – si nous le retenons malgré ses contradictions – et 20) présentent des bassins à quatre jets. Or, à partir de l'an IV (1796), ils sont décrits avec une seule gerbe et il est probable que cette transformation date de 1783 ou

1784. Mais le plombier n'en parle pas.

Ces bassins étaient intégrés dans deux petits parterres rectangulaires symétriques, dont ils constituaient les petits côtés intérieurs. Les côtés extérieurs étaient centrés sur des palmettes de buis. Les parterres, ainsi que les bassins, étaient encadrés de plates-bandes de fleurs interrompues de passe-pieds#, et leur centre était occupé par une corbeille de fleurs encadrée d'un ruban de gazon. C'est du moins la configuration que présente le dernier projet de décembre 1751 (fig. 5), mais elle a probablement été réalisée, car elle est assez proche de l'état présenté par les plans des années 1770 (fig. 21). Ces parterres ont été plantés au printemps de 1752 – avec ceux de la ménagerie – de juliennes#, de giroflées et d'œillets d'Espagne, et, à l'automne de 1753, de jacinthes doubles, de bossuelles jaunes, de narcisses doubles et « semi-doubles »; jaunes et blancs#, et de renoncules pivoines.

Le déclin

La construction du petit château de Trianon, de 1762 à 1764, entraîna la modification du jardin de la ménagerie, qui devint le jardin de ce château. Puis, à partir de la fin des années 1770, l'attention en matière de jardinage se porta ailleurs, avec la création du jardin à l'anglaise entrepris par Marie-Antoinette. Le jardin de la ménagerie devint alors, par opposition, le Jardin français. Il était cependant encore fréquenté et entretenu. Une fête y fut donnée dans les premiers jours de juin 1780 et deux spectacles et une petite illumination en juillet. La restauration des treillages du Pavillon frais et de son portique était alors en cours. Ceux du pavillon purent être reposés pour juin, mais ceux du portique ne furent achevés qu'en novembre, après, notamment, la réfection des archivolttes des arcades au mois d'août. Des dîners et soupers eurent lieu en juillet dans le pavillon : à cette occasion, les marbres du pavillon furent restaurés.

La configuration des parterres évolua avec le temps. Dans les années 1770, les palmettes de buis étaient déjà plus ramassées qu'elles n'apparaissent sur le dernier projet de 1751, les corbeilles avaient été remplacées par des tapis de gazon et la bordure de fleurs entourant les bassins avait disparu sur l'intérieur des parterres (fig. 21). Entre 1779 et 1781, le dessin des parterres est encore abâtardi en un simple tapis de gazon entouré d'une plate-bande de fleurs ayant perdu toute ponctuation et n'englobant plus les bassins (fig. 22). Au pourtour des parterres, les allées ont été mises en recoupe, en 1782, et recouvertes de sable de rivière. En 1784, Richard déclare avoir posé du gazon autour du bassin qui venait d'être restauré. Or, cela n'apparaît pas sur les plans de 1786 (fig. 22).

Cependant, l'entretien cessa avec la Révolution et le déclin s'accéléra. Le 31 janvier 1793, le vol du plomb de couverture du pavillon et des chéneaux# du côté de l'avenue extérieure fut constaté, ce qui représentait une surface de 63,56 m². En février de la même année, le plafond menaçant de s'effondrer, les trois glaces furent déposées et transportées dans la salle du Billard du Petit Trianon. La même année, le mobilier fut sorti du pavillon pour être mis à sécher. En l'an IV (1796), les combles et le plafond s'effondrèrent, et il parut nécessaire de déposer les lambris, la cheminée et le sol de marbre au magasin des cuisines du Petit Trianon. Pourtant, ils étaient encore en place en l'an VII (1799).

Les deux sculptures de *La Maladie* et de *La Santé* furent transportées à Versailles au printemps de l'an III (1795) et exposées au Musée spécial de l'école française. Le 24 thermidor an X (12 août 1802), elles furent livrées au château de Saint-Cloud avec leurs piédestaux. Ceux-ci étaient de marbre blanc encadré de marbre jaune de Sienne avec, sur leurs panneaux, des bas-reliefs représentant des sujets mythologiques.

Un devis de restauration fut dressé en 1806 par l'architecte napoléonien Guillaume Trepsat. Il y était prévu de refaire la toiture en ardoise et le dallage en marbre de différentes couleurs, de façonner spécialement une grande cheminée à colonnes, de repeindre le plafond en bleu et de nouveaux lambris en gris-bleu. Mais le Pavillon frais fut finalement détruit en 1810. Une partie de ses fondations et de ses murs fut cependant épargnée. Les moellons et les pierres récupérés servirent à la maçonnerie de la fosse du jeu de bague, construit la même année, un peu plus loin, à l'emplacement de celui de Marie-Antoinette. « Susceptible de réparations » en l'an VII, le portique de treillage était sans doute déjà très dégradé vers 1804, puisque le *Cicérone de Versailles* en parle déjà à l'imparfait. Cependant, les treillages existaient encore, puisqu'ils furent déposés et transportés au magasin de Versailles du 15 au 18 mars 1811. Malgré un devis de restauration pour l'un des bassins, ceux-ci ont disparu, avec leurs parterres, en 1813 : ils ont été remplacés par un tapis de gazon (fig. 23).

En 1980, l'on éprouva le besoin de disposer d'un bâtiment d'accueil proche des deux Trianons et l'on reconstruisit le Pavillon frais pour cet usage (fig. 24). De nouvelles fondations furent faites en béton armé, bien que la démolition des anciennes ne soit pas mentionnée. Il fut décoré d'un treillage sommaire, mais les travaux s'en tinrent là et le bâtiment resta vide et sans jardin. Il ne servit jamais pour l'accueil des visiteurs.